

Montréal, le 6 avril 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
1^e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

**OBJET : Demande d'autorisation du Transporteur relative au remplacement
d'équipements au poste de Boucherville
Dossier R-4214-2022**

Maître Fréchette,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance d'aujourd'hui requérant un délai additionnel pour le dépôt de la réplique du Transporteur dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur le délai demandé et attendra donc le dépôt de sa réplique au plus tard **le 11 avril 2023 à 16h**.

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl